



CGT Educ'Action Nord
Syndicat CGT des personnels de l'Éducation Nationale
Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture (FERC-CGT)
Bourse du Travail - Boulevard de l'Usine - CS 20111 - 59030 LILLE Cedex

**Déclaration des élus CGT EDUC'ACTION à la CAPA de passage à la Hors-Classe
Lundi 3 Juin 2019**

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

À nouveau, l'ensemble des organisations syndicales de l'Éducation nationale appellent à la mobilisation le 9 mai 2019. Plus de 200.000 agents ont répondu présents partout en France pour la défense du service public et contre la réforme gouvernementale de la Fonction Publique. Cette réforme présentée par le gouvernement comme une « modernisation de la fonction publique » a pour but de supprimer des emplois publics, de remplacer l'emploi statutaire par la précarité, de renforcer l'arbitraire et la concurrence entre les personnels au nom du pseudo-mérite, de vider de leurs compétences les instances de représentation des personnels. Elle menace également les usagers des milieux populaires car l'égal accès aux services publics va encore se dégrader.

La CGT revendique des créations d'emplois statutaires, l'arrêt du recours à la précarité accompagné d'une titularisation sans condition de tous les non titulaires, la revalorisation des salaires qui commence nécessairement par une augmentation uniforme de 300€ pour tous, l'abandon du jour de carence, la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions de service public. Dans l'Éducation Nationale, cette politique se traduit de façon directe par la réforme du lycée et du baccalauréat et par parcours sup, effectifs dès la prochaine rentrée.

Un des premiers objectifs de cette réforme est de supprimer des emplois d'enseignants, ce qui s'inscrit dans le projet CAP 2022 de destruction de 120 000 emplois dans la Fonction publique.

Un autre est d'économiser de l'argent sur le dos des jeunes issus des catégories populaires en réduisant la quantité et la qualité de l'offre d'enseignement. La CGT Educ'Action refuse la rhétorique qui consiste à dire que la dette et le déficit public imposent des sacrifices à tous. Ce ne sont pas aux personnels et aux usagers de payer une crise dont ils ne sont en rien responsables alors que le gouvernement continue d'offrir des milliards d'euros de cadeau au patronat à travers le CICE par exemple.

A cela s'ajoutent des attaques plus pernicieuses : la concurrence de tous contre tous et un énième alourdissement de la charge de travail.

La concurrence aura rapidement lieu entre les disciplines pour savoir comment vont se répartir les heures des spécialités et les 'marges' entre discipline. Le résultat se fera établissement par établissement, en fonction des relations entre les équipes disciplinaires et, bien entendu, du bon vouloir du chef d'établissement. La mise en concurrence va créer une ambiance délétère dans les salles des profs - d'autant plus que les perdants verront les postes disparaître dans leur discipline et/ou dans leur lycée. Ce n'est donc pas qu'un moyen pour détruire des postes, c'est également l'occasion de freiner toute riposte collective en développant le 'chacun pour soit' déjà. Et après, l'institution réclame du travail en équipe, quelle contradiction!

Depuis des années, la charge de travail des professeurs de lycée et collège n'a fait qu'augmenter avec les multiples injonctions de l'institution et les classes de plus en plus surchargées. La réforme va entraîner des changements de programme, plus ou moins profonds selon les matières, sur les niveaux 2^{de} et 1^{ère}. Elle modifie également profondément le fonctionnement des établissements et oblige les personnels à faire face à de nouveaux changements importants. Cette « dictature du changement permanent », comme l'appelle Danièle Linhart, spécialiste de l'évolution du travail et de l'emploi, vise à fragiliser les enseignants en les plongeant dans un profond sentiment d'insécurité.

De plus, pour s'assurer la docilité des personnels, le ministère se dote avec l'article 1 de la loi dit de « confiance » d'une mesure répressive pour empêcher les agents d'exprimer leur opposition. La pression de notre hiérarchie pour museler les actions des enseignants en lutte contre les réformes s'exerce déjà sur les personnels mobilisés auxquels nous apportons notre soutien.

La CAPA de promotion à la hors classe est une CAPA toujours très attendue par les collègues, car, dans le contexte de la politique d'austérité actuelle, elle représente la seule réelle possibilité de rattrapage de la perte de pouvoir d'achat. En effet, il faut rappeler que le blocage des salaires dans la Fonction publique, initié en juillet 2010, a fait perdre aux fonctionnaires près de 15 % de pouvoir d'achat depuis 2000. Cela correspond à plus de 300€ de perte de pouvoir d'achat pour un collègue entrant dans le métier. Dans ces conditions, la volonté du gouvernement de pérenniser les politiques antérieures est inacceptable.

En ce qui concerne la CAPA d'aujourd'hui, nous tenons au préalable à souligner que nous avons reçu les documents trop tardivement, le mardi alors que se profilait le pont de l'ascension : ce qui laissait très peu de temps pour une étude et le travail des documents.

De plus, nous profitons de cette CAPA de promotion à la Hors classe pour rappeler que les nouvelles modalités d'évaluation des enseignants conduit au découragement des collègues dont

certaines se sentent victimes de l'arbitraire le plus total avec des appréciations finales souvent perçues comme injustes et bien loin de la bienveillance dont font preuve les collègues auprès de leurs élèves.

De plus, beaucoup s'inquiètent de l'opacité du système : des avis non motivés et non communiqués, ni par le rectorat, ni par leurs chefs d'établissements, ni par leurs inspecteurs. Est-ce cela l'école de la confiance ?

Dans ce contexte, des interrogations demeurent :

- Les avis émis pour les personnes n'ayant pas pu être évalués dans la procédure du « 3eme RDV Carrière » ont-ils vocation à être définitifs ? A quel moment la contestation de ces avis a-t-elle été possible ?

- Combien d'appréciations « A consolider » de la campagne précédente ont été réévaluées ?
- Les collègues bloqués par une opposition du Recteur vont-ils être interdits à tout jamais de promotion à la hors-classe malgré la promesse d'une carrière étendue sur deux grades ? Nous reviendrons sur des cas très précis de collègues lors de cette CAPA.

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle :

• un déroulement de carrière de 35 ans maximum avec un seul grade ou classe par corps réparti sur 20 échelons
• suppression de la Hors-Classe, classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel
• l'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation
• une augmentation immédiate de 400 euros soit l'équivalent de 90 points d'indice pour compenser en partie la perte du pouvoir d'achat subit par les personnels depuis de nombreuses années.

Enfin, la CGT Educ'Action tient à souligner sa volonté de défense des commissions administratives paritaires et des CHSCT, remises en cause par le gouvernement. La CGT rappelle son attachement aux commissions paritaires, qui sont et doivent rester l'outil de gestion des carrières des personnels. Car le paritarisme fait blocage aux favoritismes et passe-droits divers. Car c'est un acquis en matière de transparence et de traitement égalitaire des carrières des personnels. Les élus CGT y siègent sur la base de l'intérêt des personnels.

A contrario du projet gouvernemental, la CGT plaide dans l'éducation pour des CHSCT bien plus nombreux, par exemple au niveau de chaque établissement. Il ne s'agit pas d'utopie, il s'agit juste de rappeler une évidence si l'on veut vraiment améliorer la santé au travail : un vrai CHSCT par collège, par lycée, par circonscription minimum pour les écoles.

C'est toute cette politique que condamne la CGT Educ'action et elle rappelle que ce sont seulement les mobilisations des personnels, en particulier par la grève, qui permettront de la faire reculer.

Les élu.es CAPA de la CGT Educ'action 59-62